

Département de Maine et Loire  
Arrondissement de SAUMUR  
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 mai 2023

L'An deux mille vingt-trois, le seize du mois de mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

**Excusés:**

M. REIGNIER Maxime, représenté par Mme LEVEQUE Béatrice  
Mme MORICEAU Marie-Annick, représentée par Mme SCHAEFER Virginia  
M. TESSIER Dominique, représenté par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

**Secrétaire de séance** : Mme JAMET Amélie

DCM2023-05-070 **Médecine du travail – décision modificative n°2**

Acte 7.1.3 : Finances locales – décisions modificatives

Le service de gestion comptable sollicite le changement d'imputation budgétaire concernant les dépenses de la médecine du travail (habituellement imputées au compte 6475) en raison de la refacturation par la communauté d'agglomération.

La cotisation doit être comptabilisée au compte 6216 et le mandat n°4 devra être annulé.

Le Conseil Municipal,

Vu la nécessité de se mettre en conformité avec le plan comptable,

Après en avoir délibéré :

Décide d'inscrire au budget le montant nécessaire pour couvrir les dépenses de médecine du travail et autorise la décision modificative suivante :

Section	Sens	article	Modification des crédits
Fonctionnement	dépense	Compte 6475 « médecine du travail, pharmacie »	- 3 500,00 €
“	dépense	Compte 65888 « autre charge diverse de gestion courante »	- 500,00 €
“	dépense	Compte 6216 « personnel affecté par le GPF de rattachement »	+ 4 000,00€

Convocation du 10/05/2023

Nombre de Conseillers  
en exercice : 19

Nombre de Conseillers  
présents : 16

Envoyé en préfecture le 02/06/2023

Reçu en préfecture le 02/06/2023

Publié le

ID : 049-214900417-20230516-DCM2023\_05\_70-DE



Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjointes et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire,  
Amélie JAMET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amélie', with a long horizontal line extending to the right.

Pour extrait conforme.  
Le Maire,  
Yves BOUCHER

